



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
---  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
----

Séance du Conseil Municipal du MERCREDI 02 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **DEUX NOVEMBRE** à 15 h 00, le Conseil Municipal de **LA TESTE DE BUCH**, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Patrick DAVET, Maire**

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués par lettre en date du 26 octobre 2022.

Étaient présents :

M. DAVET, M. SAGNES, Mme POULAIN, M. BUSSE, Mme GRONDONA, M. PASTOUREAU, Mme JECKEL, M. BOUDIGUE, M. DUFALLY, Mme TILLEUL, M. BOUYROUX, Mme DEVARIEUX, M. BERILLON, M. BERNARD, Mme DELFAUD, M. AMBROISE, M. SLACK, Mme DESMOLLES, Mme COUSIN, Mme DELEPINE, M. VOTION, M. BOUCHONNET, M. PINDADO, M. DUCASSE, Mme PHILIP, Mme DELMAS, M. MAISONNAVE,

Ont donné procuration (article L 2121-20 - 1° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mme SECQUES à Mme GRONDONA  
Mme PLANTIER à M. SAGNES  
M. CHATEAU à M. BOUCHONNET  
Mme MONTEIL MACARD à Mme DELMAS

Absents :

Mme PETAS  
M. MURET  
M. DEISS  
Mme PAMIES

Secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales)

M. SAGNES

Département  
de la Gironde  
---  
Commune  
de  
**La Teste de Buch**  
Chef lieu de Canton  
-----

Nombre de Conseillers :

. en exercice :

. présents :

. votants :

Rapporteur : **M. AMBROISE**

DEL2022-11-553

**DON DE VÉLOS ISSUS DES OBJETS TROUVÉS  
A L'ASSOCIATION « PASSEREL »**

*Vu l'article L3111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) reprend les dispositions de l'article L1311-1 du code général des collectivités territoriales ;*

*Vu l'article L3112-4 du CG3P ;*

Mes chers collègues,

Considérant que notre commune, par le biais de sa police municipale et du service propreté, collecte tout au long de l'année de nombreux objets trouvés,

Considérant que parmi ceux-ci plusieurs vélos, dont nous ne parvenons pas à identifier les propriétaires, sont vendus par le service des Domaines.

Considérant que nos derniers lots n'ont pas trouvé preneur,

Je vous propose, mes chers collègues, après avis de la commission administration générale, relations humaines, finances et budgets, services à la population du 25 octobre 2022, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le don de 17 vélos à l'association PASSEREL sise 1 avenue du Général Leclerc 33260 La Teste de Buch. Ceux-ci seront ainsi revalorisés, restaurés et redistribués aux personnes de la commune, en difficulté.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

**Gérard SAGNES**



Secrétaire de séance

**Patrick DAVET**



Maire de La Teste de Buch  
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221102-DEL2022\_11\_553-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2022

Affichage : 04/11/2022

Le Maire de La Teste de Buch  
Patrick DAVET

